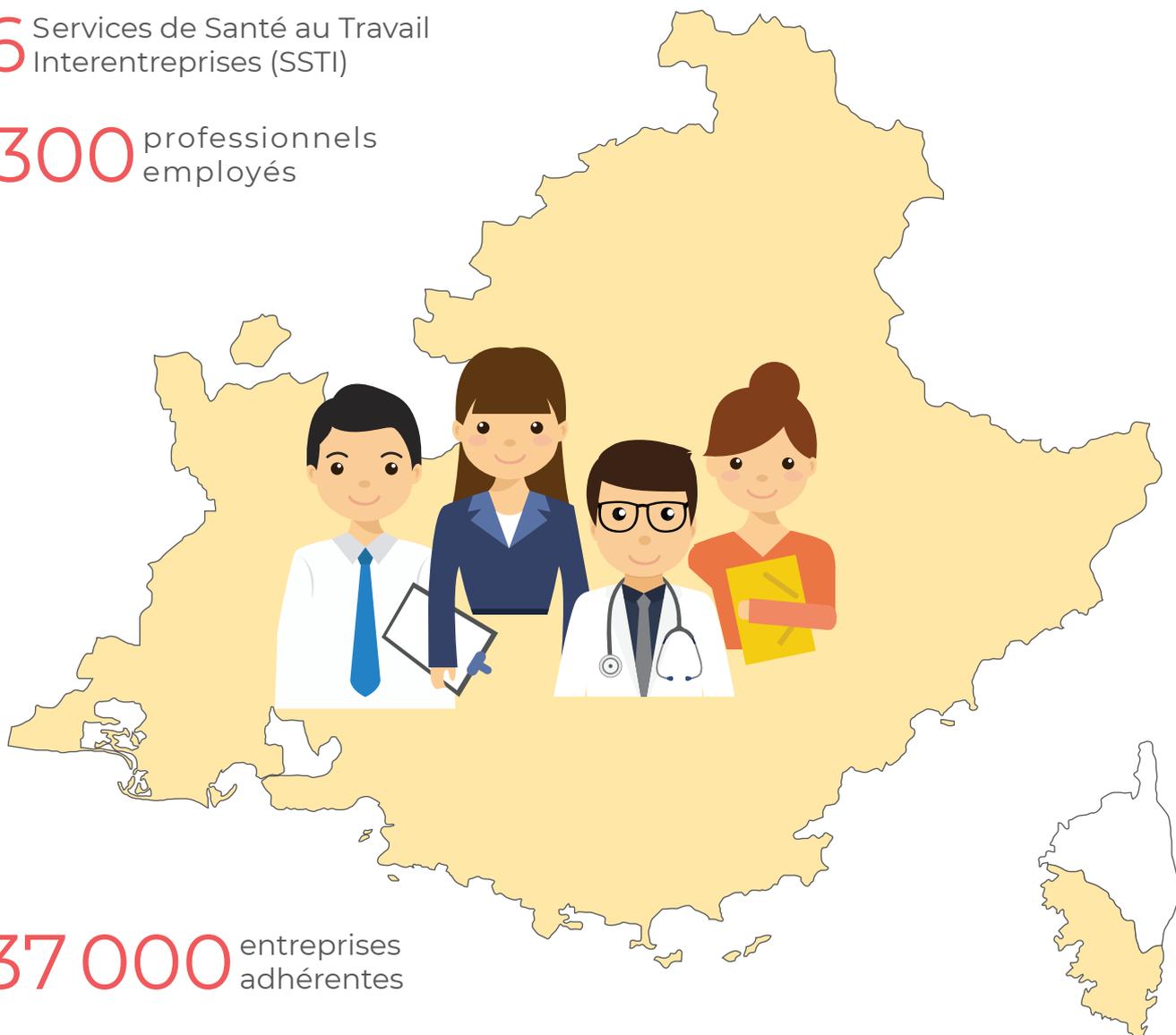


# Les SSTI de PACA et Corse

## Un réseau dédié à la prévention

**16** Services de Santé au Travail  
Interentreprises (SSTI)

**1300** professionnels  
employés



**137 000** entreprises  
adhérentes

**1 200 000** salariés  
suivis

**présanse**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

# Les SSTI, aux côtés des entreprises

## UNE ACTION INSCRITE DANS L'HISTOIRE

---

Depuis 1946, les SSTI ont pour mission générale « d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait du travail ». Cette longue histoire confère à la « médecine du travail » une forte identification par les employeurs et les salariés. Ils l'associent facilement à la santé au travail et à un interlocuteur de proximité pour les sujets afférents.

L'activité et le fonctionnement des SSTI se sont construits au cours de plus de 70 ans de dialogue social, d'évolutions législatives

et réglementaires, qui ont progressivement intégré les principes communautaires.

Dans une époque récente, les missions des SSTI ont été redéfinies par la loi du 20 juillet 2011.

Le suivi de l'état de santé des salariés et les modalités de décisions d'aptitude ou d'inaptitude ont encore été précisés par la loi du 8 août 2016 et son décret d'application du 27 décembre 2016.

## 10 ENGAGEMENTS DES SSTI POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

---

- 1** Aider toutes les entreprises à évaluer leurs risques professionnels
- 2** Fournir analyses, sensibilisations collectives et conseils de prévention ciblés aux acteurs de l'entreprise
- 3** Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé des salariés
- 4** Repérer, accompagner et suivre les salariés en risque de désinsertion professionnelle et contribuer activement au maintien dans l'emploi
- 5** Participer à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire
- 6** Proposer des solutions adaptées aux secteurs d'activités «spécifiques»
- 7** Participer activement à la mise en place d'un système d'information interopérable en santé au travail
- 8** Promouvoir la santé au travail par le numérique, en rendant accessibles aux acteurs les données santé travail qui les concernent
- 9** Assurer l'universalité et la qualité de l'accompagnement
- 10** Faciliter le pilotage des politiques de santé au travail, via un réseau des SSTI organisé et cohérent, avec des représentations régionales et nationales

# Présanse Paca-Corse

## Des compétences au service de la prévention

16 SSTI répartis sur les régions Paca et Corse dans plus de 140 sites



1300 collaborateurs avec des équipes pluridisciplinaires composées de



330 médecins du travail

150 infirmiers en santé au travail

120 préventeurs

110 assistants en santé au travail

### CHAQUE ANNÉE, LA PRÉVENTION SE TRADUIT PAR :

1 salarié sur 2 reçu en visite médicale ou entretien infirmier



274 000 visites d'embauche

213 000 visites périodiques

191 000 visites de pré-reprises, reprises ou occasionnelles

1 entreprise adhérente sur 4 visitée par les professionnels des SSTI



- ▶ Visites des lieux de travail
- ▶ Études de postes en vue de l'amélioration des conditions de travail, de leur adaptation dans certaines situations ou du maintien dans l'emploi
- ▶ Identifications et analyses des risques professionnels
- ▶ Élaborations et mises à jour de la fiche d'entreprise
- ▶ Délivrances de conseils en matière d'organisation des secours et des services d'urgence
- ▶ Formations aux risques spécifiques
- ▶ Etc.

# Les 4 missions de prévention

## LES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES RÉPONDENT À 4 MISSIONS DE PRÉVENTION :

- ▶ Assurer le suivi individuel de l'état de santé des salariés.
- ▶ Mener des actions de prévention des risques en milieu de travail : étude et aménagement de poste, élaboration des fiches d'entreprise, information et sensibilisation aux risques professionnels, aide méthodologique à l'élaboration du DUERP...
- ▶ Conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, et d'améliorer les conditions de travail.
- ▶ Participer au suivi et à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.



**RETROUVEZ LE DÉTAIL  
DE CES 4 MISSIONS  
DANS LES LIVRETS  
PRÉSANSE PACA-CORSE**

